



PRÉFET DE L'ORNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité routière : Les accidents de vélos en augmentation de 1000 %

Alençon, le 17 mai 2021

Le début de l'année 2021 dans l'Orne est marqué par une forte augmentation des accidents impliquant les usagers de vélos. Un accident mortel et onze accidents corporels¹ ont été recensés par les forces de l'ordre. Cela représente une augmentation de 1000 % par rapport à la même date en 2020.

Ces accidents ont eu lieu dans le cadre de déplacements de loisirs, majoritairement en mars et en avril, en campagne (7 accidents), l'après midi (8 accidents) et ont concerné des personnes de 55 ans ou plus (7 accidents).

Les principales causes de ces accidents sont un déficit de visibilité du cycliste par les autres usagers notamment dû à l'éblouissement des automobilistes et un non-respect des règles de priorité lors d'un changement de direction.

Rappel de la réglementation :

- Le port du casque est obligatoire jusqu'à 12 ans et est fortement recommandé au-delà pour tous les usagers. Il permet de diviser par 2 le risque de fractures du crâne en cas de chute sur une portière qui s'ouvre et par 3 en cas de heurt latéral par véhicule à 45 km/h.

- Le port d'un vêtement haute visibilité certifié est obligatoire pour les cyclistes hors agglomération lorsque la visibilité est insuffisante.

- Les équipements obligatoires à vélo :

- deux freins, avant et arrière
- un feu avant jaune ou blanc
- un feu arrière rouge
- un avertisseur sonore
- des catadioptres de couleur rouge à l'arrière, blanche à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales



1 Accidents générant des blessures

Conseils de prévention du bureau de la sécurité routière :

- Avoir un vélo en bon état et porter un casque à tout âge.
- Porter des vêtements clairs avec des dispositifs rétro-réfléchissants.
- Ne jamais se placer le long d'un camion, bus ou engin, dans l'angle mort du conducteur.
- Circuler en file, les enfants devant et les adultes derrière pour les surveiller.
- Indiquer ses changements de direction en tendant le bras (ou en utilisant des équipements permettant de signaler son changement de direction).
- Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.
- Préparez votre itinéraire en privilégiant les pistes cyclables ou la voie verte.
- Automobilistes, soyez vigilants notamment lorsque l'ensoleillement peut provoquer un éblouissement.



**À VÉLO,
PAS LA PEINE
DE VOUS CASSER
LA TÊTE: LE CASQUE
EST INDISPENSABLE.**

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**